

LOTISSEMENT LA CROIX DU CHENOT

Etapes de la candidatures



1

DEPOT DE CANDIDATURE

Du 18 décembre 2019 au 17 janvier 2020



Télécharger le règlement de vente

sur le site de la commune (www.combourg.com) ou en Mairie



Remplir sincèrement la fiche de candidature

en indiquant son score



Envoyer le dossier complet à la Mairie

Fiche de candidature + pièces justificatives

2

TRAITEMENT DU DOSSIER ET CLASSEMENT

Du 20 au 22 janvier 2020



Traitement des dossiers

Vérification des dossiers (fiche + pièces justificatives)



Classement par points de tous les candidats

Tirage au sort des candidats à égalité



Envoi d'un courrier réponse

Avec le rang du candidat, et le cas échéant, sa date de convocation

3

ATTRIBUTION ET VENTE DES LOTS

Du 3 au 14 février 2020



Convocation pour choix du lot

Les candidats sont invités à choisir leur lot, par ordre de classement, puis signent un courrier d'engagement. En cas de rétractation d'un candidat, la commission fera appel aux membres de la liste d'attente, par ordre de classement



Vente du lot

La Commune consent une promesse unilatérale de vente. Lorsque l'arrêté de Permis de Construire est délivré, l'acte de vente est signé